

SAS 2M FINANCE MANAGEMENT
Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 84 avenue de l'alouette 33700 MERIGNAC
RCS BORDEAUX 978 773 265

Ci-après la « **Société** »

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 27 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le 27 juin,
A 9 heures.

Au siège social de la Société,

Les associés de la Société se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle (l'« **Assemblée Générale** »), sur convocation faite par le président de la Société.

Il a été établi une feuille de présence circulant par voie dématérialisée et émargée par tous les membres présents ou représentés.

Monsieur Marc Macia préside la séance en sa qualité de présidente de la Société (le « **Président** »).

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par Le Président, permet de constater que les associés possèdent 1.000 actions sur les 1.000 actions composant le capital social de la Société.

Le Président constate que l'assemblée générale est régulièrement constituée et peut, dès lors, valablement délibérer.

Le Président rappelle qu'il a été mis à disposition des associés :

- La feuille de présence ;
- Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- Le rapport de gestion du Président ;
- Le texte des projets de résolution.

Puis Le Président déclare que tous les documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été adressés aux associés lors de la convocation à la présente assemblée générale et tenus à leur disposition, au siège social à compter de cette même date.

L'Assemblée Générale lui donne acte de cette déclaration.

Puis Le Président rappelle que l'Assemblée Générale est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes et opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et ; constatation de l'absence de charge, dépense et frais généraux non déductibles fiscalement ; quitus au Président ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;

- Pouvoirs pour les formalités.

Puis, Le Président donne lecture de son rapport de gestion et déclare la discussion générale ouverte.

Personne ne demandant la parole, Le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes.

PREMIERE RESOLUTION

(Approbation des comptes et opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et ; constatation de l'absence de charge, dépense et frais généraux non déductibles fiscalement ; quitus au Président)

L'Assemblée Générale,

Statuant aux conditions dans les conditions de quorum et de majorité prévues par l'article 18.2 des statuts,

Après avoir pris connaissance (i) des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023, (ii) du rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2023 et sur les comptes dudit exercice ;

Approuve dans toutes leurs parties (i) le rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2023 et sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et (ii) les comptes dudit exercice, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, se soldant par un résultat bénéficiaire de 22.093,19 euros.

Approuve les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Prend acte que les comptes de l'exercice qui lui sont présentés ne prennent pas en compte de dépenses et charges non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39.4 du Code général des impôts.

Donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice clos le 31 décembre 2023.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023)

L'Assemblée Générale,

Statuant aux conditions dans les conditions de quorum et de majorité prévues par l'article 18.2 des statuts,

Décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 22.093,19 euros :

- 100 euros à la réserve légale
- Le solde soit 21.993,19 euros au compte « report à nouveau », dont le montant passe ainsi à 21.993,19 euros.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

(Pouvoirs pour les formalités)

L'Assemblée Générale,

Donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes, et plus particulièrement à Mr Marc MACIA Président, à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, Le Président déclare la séance levée à dix heures trente heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et les associés.

Madame Margaux Macia

Associé



Monsieur Marc MACIA

Président de la société

Madame Isabelle Macia

Associé



Monsieur Hugo MACIA

Associé



COMPTES ANNUELS



2M FINANCE MANAGEMENT
84 AVENUE DE L'ALOUETTE
33700 MERIGNAC

Exercice du 01/08/2023 au 31/12/2023



SOMMAIRE

Etats financiers	3
Bilan.....	4
Bilan.....	5
Compte de résultat.....	6
Compte de Résultat.....	7
Annexe.....	9
Charges à Payer.....	10
Produits et avoirs à recevoir.....	11
Capital social.....	12
Filiales et participations.....	12
Charges et Produits Constatés d'Avance.....	15
Immobilisations – Amortissements.....	16
Provisions Inscrites au Bilan.....	17
Liasse fiscale	18

ETATS FINANCIERS

Bilan

BILAN

Actif

Rubriques	Montant brut	Dépréciation	Montant net N	Montant net N-1
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	188	22	166	
Immobilisations corporelles	600	24	576	
Immobilisations financières	15		15	
Actif immobilisé	803	46	757	
Stocks de matières premières, approvisionnements, en cours de production				
Stock de marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	22 603		22 603	
Autres créances	27		27	
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	13 749		13 749	
Charges constatées d'avance				
Actif circulant	36 379		36 379	
TOTAL GÉNÉRAL	37 182	46	37 136	

Passif

Rubriques	Montant net N	Montant net N-1
Capital social ou individuel	1 000	
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
<i>Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants</i>		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	22 093	
Provisions réglementées		
Capitaux propres	23 093	
Provisions pour risques et charges		
Autres emprunts et dettes assimilées		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales	11 460	
<i>Dont montant de la TVA</i>	6 457	
Comptes courants d'associés	1 515	
Autres dettes	1 067	
Produits constatés d'avance		
Dettes	14 043	
TOTAL GÉNÉRAL	37 136	

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT

Rubriques	Export	Montant N	Montant N-1
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens			
Production vendue de services		35 951	
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation reçues			
Autres produits		0	
Produits d'exploitation		35 952	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			
Variations de stock de (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			
Autres charges externes		8 735	
Impôts, taxes et versements assimilés		75	
Rémunération du personnel			
Charges sociales			
Dotations aux amortissements		46	
Dotations aux provisions			
Autres charges			
Charges d'exploitation		8 855	
RESULTAT D'EXPLOITATION		27 096	
Produits financiers			
Produits exceptionnels			
Charges financières			
Charges exceptionnelles			
Impôts sur les bénéfices		5 003	
BÉNÉFICE OU PERTE		22 093	

	Réintégrations	Déductions
Rémunérations et avantages personnels non déductibles		
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles		
Provisions non déductibles		
Impôts et taxes non déductibles	5 003	
Réintégrations diverses		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		
Abattements sur le bénéfice		

Déductions diverses		
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTERIEURS	27 096	
Déficit de l'exercice reporté en arrière		
Déficits antérieurs reportables / Dont imputés sur le résultat :		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTERIEURS	27 096	

ANNEXE

CHARGES A PAYER

Montant des charges à payer inclus dans les postes de bilan suivants :

Rubriques	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	

PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Immobilisations financières	
- Créances rattachées à des participations	
- Autres immobilisations financières	
Créances	
- Créances clients et comptes rattachés	
- Autres créances	
<i>dont avoirs à recevoir</i>	
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
TOTAL	

CAPITAL SOCIAL

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Détails (Renseignements concernant les filiales)	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations					
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)					
- Participations (10 à 50 % du capital détenu)					
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations					
- Filiales non reprises en A:					
a) Françaises					
b) Etrangères					
- Participations non reprises en A:					
a) Françaises					
b) Etrangères					

Suite...

Détails (Renseignements concernant les filiales)	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations					
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)					
- Participations (10 à 50 % du capital détenu)					
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations					
- Filiales non reprises en A:					
a) Françaises					
b) Etrangères					
- Participations non reprises en A:					
a) Françaises					
b) Etrangères					

PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D'EVALUATION

1. Principes généraux

L'exercice clos le 31/12/2023 a une durée de 5 mois.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général, ainsi que du règlement 2018-06 de l'ANC homologué par arrêté ministériel du 5 décembre 2018 relatif aux modalités d'établissements des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, selon les principes suivants :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,
- Règles de prudence et sincérité des comptes.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

1. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :**a) Immobilisations**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais d'accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus / sont inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire / dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Constructions	30 à 50 ans
Agencements et aménagements des constructions	10 à 20 ans
Installations techniques	10 à 15 ans
Matériels et outillage industriels	5 à 7 ans
Matériel de Bureau	3 à 5 ans

b) Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée

c) Titres de placements

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur prix d'acquisition, à l'exclusion des frais engagés pour leur achat. En cas de cession de titres de même nature, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée

Les valeurs mobilières ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice
- pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

d) Stocks

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués ont été évalués à leur coût de production. Les charges fixes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous-activité et de stockage.

Les stocks (et en cours) ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Les opérations à long terme ont été évaluées en tenant compte de l'avancement des travaux (et en excluant les frais financiers).

Les pertes potentielles sur les contrats à long terme déficitaires ont été provisionnées pour leur totalité.

e) Créances et dettes

Les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Rubriques	Charges	Produits
TOTAL		

IMMOBILISATIONS – AMORTISSEMENTS

Immobilisations

Rubriques	Montant début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant fin exercice
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles		188,18		188,18
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles		599,98		599,98
Immobilisations financières		15,00		15,00
TOTAL		803,16		803,16

Amortissements

Rubriques	Montant début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant fin exercice
Immobilisations incorporelles		22,20		22,20
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles		23,56		23,56
TOTAL		45,76		45,76

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Provisions réglementées

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Provisions pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
TOTAL				

Provisions pour risques et charges



Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL				

Provisions pour dépréciation

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Provisions sur immobilisations incorporelles				
Provisions sur immobilisations corporelles				
Provisions sur titres de participation				
Provisions sur autres immobilisations financières				
Provisions sur stocks et en cours				
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL				
TOTAL GÉNÉRAL				

LIASSE FISCALE

2024

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE <small>Liberté Égalité Fraternité</small>		Formulaire à déposer en double exemplaire		N° 2065-SD 2024  N° 11084*25 Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts) <small>Trouver la date de service</small>	
IMPOT SUR LES SOCIÉTÉS					
Exercice ouvert le		01/08/2023		et clos le	
		31/12/2023		Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe Régime réel normal					
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société :				Adresse du siège social :	
SAS 2M FINANCE MANAGEMENT SIRET 9 7 8 7 7 3 2 6 5 0 0 0 1 9				Mél : 2mfinancemanagement@gmail.com	
Adresse du principal établissement :				Ancienne adresse en cas de changement :	
84 AVENUE DE L'INDUSTRIE 33700 MERIGNAC					
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :					
SIRET					
B ACTIVITÉ					
Activités exercées Si vous avez changé d'activité, cochez la case					
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		9 388	
Bénéfice imposable à 15 %		17 708		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
2. Plus-values					
PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %			
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		Autres dispositifs	
Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 septies		Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies		Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A		Zone de revitalisation rurale, art. 44 quinquies	
Bassins d'emploi à redynamiser (art.44 duodécies)		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies			
Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts 2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %					
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %					
G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065-SD)					
1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n°2258-SD (art. 223 quinquies C-1-1 du CGI), cocher la case ci-contre					
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée				Nom/Adresse	
				N°	
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-1-2 du CGI), cocher la case ci-contre					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe				Nom/Adresse	
				N°	
4. Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer l'État de résidence et le numéro d'identification fiscal de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays					
				Nom	
				État de résidence	
				N°	
H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?					
		OUI		Si oui, indication du logiciel utilisé	
				EBP	
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr					
S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.					
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :			Nom et adresse du conseil :		
Tél :			Tél :		
OGA/OMGA Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)			Identité du déclarant :		
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :			Date : 02/05/2024 Lieu : MERIGNAC		
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné			Qualité et nom du signataire : X MACIA PRESIDENT		
Examen de conformité fiscale (ECF)			Signature :		
Prestataire :					

EBP Informatique 2024

2024

① BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-SD 2024

cerfa
N° 15948 * 06Formulaire obligatoire (article 302
septies A du Code général des impôts)

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise		2M FINANCE MANAGEMENT		Néant <input type="checkbox"/>	
Adresse de l'entreprise		84 AVENUE DE L'ALOUETTE		33700 MERIGNAC	
SIRET		9 7 8 7 7 3 2 6 5 0 0 0 1 9			
Durée de l'exercice en nombre de mois *		5		Durée de l'exercice précédent * 1 2	
				Exercice N clos le	
				31 12 2023	
ACTIF		Brut		Amortissements – Provisions	
		1		2	
				Net	
				3	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	{ Fonds commercial *	010	012	
		{ Autres *	014	016	166
			188	22	
	Immobilisations corporelles *		028	030	576
	Immobilisations financières * (1)		040	042	15
	Total I (5)	044	048	46	757
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052	
		Marchandises *	060	062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066	
	Créances (2)	{ Clients et comptes rattachés *	068	070	22 603
		{ Autres * (3)	072	074	27
	Valeurs mobilières de placement		080	082	
	Disponibilités		084	086	13 749
	Charges constatées d'avance *		092	094	
		Total II	096	098	36 379
	Total général (I + II)		110	112	46
PASSIF				Exercice N NET	
				1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120		1 000
	Écarts de réévaluation			124	
	Réserve légale			126	
	Réserves réglementées *			130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) *		131		132
	Report à nouveau			134	
	Résultat de l'exercice			136	22 093
	Subventions d'investissement			137	
	Provisions réglementées			140	
	Total I			142	23 093
Provisions pour risques et charges			154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)		169	6 457	1 460
	Comptes courants d'associés			173	1 515
	Autres dettes			175	1 067
	Produits constatés d'avance			174	
	Total III		176	14 043	
Total général (I + II + III)			180	37 136	
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197			
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199			
	(4) Dont dettes à plus d'un an		195		
	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *		182	803	
	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *		184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

EBP Informatique 2024

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2024

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Designation de l'entreprise SAS 2M FINANCE MANAGEMENT		Néant <input type="checkbox"/> *	
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR 018		Exercice N clos le 31 12 2023	
PRODUITS D'EXPLOITATION					
Ventes de marchandises *			209		210
Production vendue	{	Biens dont export et livraisons intracommunautaires	215		214
		Services *	217		218
					35 951
Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222
Production immobilisée *					224
Subventions d'exploitations reçues					226
Autres produits					230
					232 35 952
CHARGES D'EXPLOITATION					
Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234
Variation de stocks (marchandises) *					236
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238
Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240
Autres charges externes * : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)					242 8 735
Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE *)		243			244 75
Rémunérations du personnel *					250
Charges sociales (cf. renvoi 380)					252
Dotations aux amortissements *					254 46
dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI					255
Dotations aux provisions					256
Autres charges {	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260		
					264 8 855
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					
					270 27 096
Produits financiers (III)					
		280			294
Charges financières (V)					
					290
Produits exceptionnels (IV)					
					300
Charges exceptionnelles (VI) {	{	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347		
		dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348		
					306 5 003
Impôt sur les bénéfices * (VII)					
					310 22 093
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)					
					312 22 093
B - RÉSULTAT FISCAL					
Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2					314
RÉINTÉGRATIONS					
Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316
Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles					318
Provisions non déductibles *					322
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)					324 5 003
Divers dont intérêts excédentaires des optes-cits d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248	330
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de loyer d'option			(Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 septies D)	249	251
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999
DÉDUCTIONS					
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997
Entreprises nouvelles (44 sexies)	986	ZFU - TE (44 octies A)	987		342
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	JEI (44 sexies A)	989		
ZRD (44 terties)	127	ZRR (44 quindies)	138		
Bassions d'emploi à redynamiser (44 duodies)	991	Investissements et souscriptions outre-mer	344		
ZFANG (44 quaterdecies)	345	Zone de développement prioritaire (44 septies)	993		
BUD (44 sexdecies)	992				
Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit		346		350
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		655		
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		643		
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		645		
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		647		
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		648		
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)		641		
	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		990		
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		649			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					
Bénéfice col.1 / Déficit col.2			352 27 096		354
Déficits					
Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356		
Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :					360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					
Bénéfice col.1 / Déficit col.2			370 27 096		372

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

ERP Informatique 2024

2024

④ RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES – DÉFICITS

DGFIP N° 2033-D-SD 2024

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : 2M FINANCE MANAGEMENT			Néant <input type="checkbox"/>		
I RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice		
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607		
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616		
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626		
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636		
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646		
	Sur comptes clients	650	652	654	656		
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666		
TOTAL		680	682	684	686		
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		Dotations		Reprises		C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)	
Fonds commercial		681	683				
Autres immobilisations incorporelles		700	705	1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
Terrains		710	715	2			
Constructions		720	725	3			
Installations techniques, matériel et outillage		730	735	4			
Inst. générales, agencements et aménagements divers		740	745	5			
Matériel de transport		750	755	6			
Autres immobilisations corporelles		760	765	7			
TOTAL		770	775	TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD			780
II DÉFICITS REPORTABLES							
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982					
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)		982 ter		
Déficits imputés		983					
Déficits reportables		984					
Déficits de l'exercice		860					
Total des déficits restant à reporter		870					
III DIVERS							
Primes et cotisations complémentaires facultatives		dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)		325	381		
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327	380		
N° du centre de gestion agréé		dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS		326	388		
Montant de la TVA collectée				374	7 087		
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378	637		
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399			
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398			
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

EBP Informatique 2024

2024

⑤

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N° 2033-E-SD 2024

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise 2M FINANCE MANAGEMENT		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01/08/2023		et clos le : 31/12/2023		Données en nombre de mois 5	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :		376			
Dont apprentis		657			
Dont handicapés		651			
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE					
I – Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105			
TOTAL 1		106			
II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143			
Subventions d'exploitation reçues		113			
Variation positive des stocks		111			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153			
TOTAL 2		144			
III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾					
Achats		121			
Variation négative des stocks		145			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125			
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.		310			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133			
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150			
TOTAL 3		152			
IV – Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée		(Total 1 + Total 2 - Total 3)		137	
V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF		117		0	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD.					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.					
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre		020			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022		Effectifs au sens de la CVAE *	
				023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)				026	
Période de référence		024		016	
Date de cessation					

⁽¹⁾ Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § « Déclaration des effectifs » et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § « Répartition des salariés »

EBP - Informatique 2024

⑥

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III au CGI)

N° de dépôt

1 2 (1) Néant

Exercice clos le 3 1 1 2 2 0 2 3 SIREN 9 7 8 7 7 3 2 6 5
 Dénomination de l'entreprise 2M FINANCE MANAGEMENT
 Adresse (voie) 84 AVENUE DE L'ALOUETTE
 Code postal 3 3 7 0 0 Ville MERIGNAC

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	4	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse N° Voie
 Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique MACIA Prénom(s) MARC
 Nom marital % de détention 34.00 Nb de parts ou actions 340
 Naissance : Date 17/05/1958 N° Département 99000 Commune SIDI BEL ABBES Pays DZ
 Adresse : N° 84 Voie AVENUE DE L'ALOUETTE
 Code postal 33700 Commune MERIGNAC Pays FR

Titre (2) MME Nom patronymique NOIROT Prénom(s) ISABELLE
 Nom marital MACIA % de détention 18.00 Nb de parts ou actions 180
 Naissance : Date 07/01/1958 N° Département 42300 Commune ROANNE Pays FR
 Adresse : N° 84 Voie AVENUE DE L'ALOUETTE
 Code postal 33000 Commune MERIGNAC Pays FR

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
 (2) Veuillez indiquer : « M » pour Monsieur, « MME » pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

EFP - Informatique 2024

SAS 2M FINANCE MANAGEMENT
Composition du capital social

2024
2033F

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



Extension 2

Capital détenu par les personnes physiques

Titre (2)	<input type="text" value="MME"/>	Nom patronymique	<input type="text" value="MACIA"/>	Prénom(s)	<input type="text" value="MARGAUX"/>
Nom marital	<input type="text"/>		% de détention	<input type="text" value="24.00"/>	Nb de parts ou actions
Naissance :	Date	<input type="text" value="14/09/1992"/>	N° Département	<input type="text" value="21200"/>	Commune
				<input type="text" value="BEAUNE"/>	Pays
Adresse :	N°	<input type="text" value="51"/>	Voie	<input type="text" value="RUE SAINT FRANCOIS"/>	
	Code Postal	<input type="text" value="33000"/>	Commune	<input type="text" value="BORDEAUX"/>	Pays
				<input type="text" value="FR"/>	
Titre (2)	<input type="text" value="M"/>	Nom patronymique	<input type="text" value="MACIA"/>	Prénom(s)	<input type="text" value="HUGO"/>
Nom marital	<input type="text"/>		% de détention	<input type="text" value="24.00"/>	Nb de parts ou actions
Naissance :	Date	<input type="text" value="18/08/1997"/>	N° Département	<input type="text" value="21200"/>	Commune
				<input type="text" value="BEAUNE"/>	Pays
Adresse :	N°	<input type="text" value="51"/>	Voie	<input type="text" value="RUE SAINT FRANCOIS"/>	
	Code Postal	<input type="text" value="33000"/>	Commune	<input type="text" value="BORDEAUX"/>	Pays
				<input type="text" value="FR"/>	
Titre (2)	<input type="text"/>	Nom patronymique	<input type="text"/>	Prénom(s)	<input type="text"/>
Nom marital	<input type="text"/>		% de détention	<input type="text"/>	Nb de parts ou actions
Naissance :	Date	<input type="text"/>	N° Département	<input type="text"/>	Commune
				<input type="text"/>	Pays
Adresse :	N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>	
	Code Postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>	Pays
				<input type="text"/>	
Titre (2)	<input type="text"/>	Nom patronymique	<input type="text"/>	Prénom(s)	<input type="text"/>
Nom marital	<input type="text"/>		% de détention	<input type="text"/>	Nb de parts ou actions
Naissance :	Date	<input type="text"/>	N° Département	<input type="text"/>	Commune
				<input type="text"/>	Pays
Adresse :	N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>	
	Code Postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>	Pays
				<input type="text"/>	
Titre (2)	<input type="text"/>	Nom patronymique	<input type="text"/>	Prénom(s)	<input type="text"/>
Nom marital	<input type="text"/>		% de détention	<input type="text"/>	Nb de parts ou actions
Naissance :	Date	<input type="text"/>	N° Département	<input type="text"/>	Commune
				<input type="text"/>	Pays
Adresse :	N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>	
	Code Postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>	Pays
				<input type="text"/>	
Titre (2)	<input type="text"/>	Nom patronymique	<input type="text"/>	Prénom(s)	<input type="text"/>
Nom marital	<input type="text"/>		% de détention	<input type="text"/>	Nb de parts ou actions
Naissance :	Date	<input type="text"/>	N° Département	<input type="text"/>	Commune
				<input type="text"/>	Pays
Adresse :	N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>	
	Code Postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>	Pays
				<input type="text"/>	

BBP Informatique 2024

⑦

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III au CGI)

N° de dépôt

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1 1 (1)

Néant ☐*

Exercice clos le 3 1 1 2 2 0 2 3 SIREN 9 7 8 7 7 3 2 6 5
 Dénomination de l'entreprise 2M FINANCE MANAGEMENT
 Adresse (voie) 84 AVENUE DE L'ALOUETTE
 Code postal 3 3 7 0 0 Ville MERIGNAC

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE : 905

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse N°	Voie	Code postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse N°	Voie	Code postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse N°	Voie	Code postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse N°	Voie	Code postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse N°	Voie	Code postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse N°	Voie	Code postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse N°	Voie	Code postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse N°	Voie	Code postal	Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

EBP Informatique 2024